



## **Le Groupe TMX demande une solution canadienne pour la compensation des dérivés hors cote**

***Les solutions doivent respecter les lignes directrices du G20 tout en répondant aux exigences propres au marché canadien.***

Le 8 septembre 2010 (TORONTO) – Le Groupe TMX a publié aujourd'hui un document de réflexion dans lequel il présente sa position concernant la solution canadienne appropriée pour atteindre les objectifs des dirigeants du G20 en ce qui a trait à l'amélioration des marchés des dérivés hors cote. Le document, intitulé *Transparence, intégrité du marché et gestion du risque : Le rôle du marché réglementé*, expose les divers objectifs énoncés par les dirigeants du G20 et les compare à la capacité et à la technologie dont disposent des partenaires canadiens exploités par le Groupe TMX, comme la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de produits dérivés (CDCC) et la Natural Gas Exchange (NGX).

Commentant le document de discussion, Thomas Kloet, chef de la direction du Groupe TMX, a déclaré ce qui suit :

« En réaction à la récente crise économique mondiale, les dirigeants du G20 ont réclamé des améliorations importantes aux marchés dérivés hors cote. Nous sommes heureux de présenter notre point de vue sur la manière dont le Groupe TMX, en partenariat avec les courtiers et les utilisateurs des marchés, peut fournir des solutions nationales reliées à d'autres marchés hors cote et chambres de compensation à l'échelle mondiale. Pour être efficace, une solution doit atténuer le risque, améliorer la transparence et, par-dessus tout, accroître l'intégrité du système canadien. Le Canada possède une réputation bien méritée de stabilité et de confiance, et le monde entier s'attend à ce que nous fassions preuve de leadership pour relever cet important défi. »

Alain Miquelon, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal et chef du marché des dérivés au Groupe TMX, a ajouté :

« Il s'agit d'une tâche d'une importance cruciale, et de nombreux projets sont déjà en cours. Nous avons l'intention de travailler en partenariat avec les intervenants du secteur et les autorités de réglementation afin d'élaborer rapidement et efficacement des solutions robustes et fortement adaptées pour la compensation des marchés dérivés hors cote. En tant qu'exploitant d'une bourse reconnue mondialement et d'une chambre de compensation notée AA, nous possédons l'expertise, la technologie et l'expérience nécessaires, et nous élaborons des solutions qui contribuent à atténuer le risque et à renforcer les marchés financiers canadiens. »

### **Aperçu du document de réflexion**

Le document expose plus en détail les engagements des dirigeants du G20 et fait état des nombreux moyens qui existent actuellement au Canada. Ces engagements incluent :

- La supervision prudentielle des institutions financières – qui vise à réduire le risque que celles-ci deviennent insolvables.
- L'amélioration de la gestion des risques – sur le plan de la liquidité, du risque opérationnel (comme le risque de perte résultant de processus ou de systèmes internes inadéquats ou défectueux, ou causé par le personnel à l'interne) et du risque de contrepartie.
- L'accroissement de la transparence – tant du processus d'établissement des cours qu'après les opérations.



- La promotion de l'intégrité du marché – inhérente aux marchés réglementés et aux chambres de compensation.
- L'atténuation du risque systémique – à laquelle peuvent contribuer les capacités existantes d'une chambre de compensation et bourse électronique canadienne établie.
- L'augmentation de la coopération internationale – essentiel dans un environnement global, un mécanisme de compensation par une contrepartie centrale efficace reliée à d'autres marchés internationaux limitera le risque qu'une contrepartie centrale devienne « trop grosse pour faire faillite » et fournira un cadre de gestion des risques plus robuste à l'échelle mondiale.

Le document de réflexion est disponible sur le site web du Groupe TMX : [www.tmx.com](http://www.tmx.com).

### **Solution pour le marché des pensions de titres**

Consciente des moyens disponibles au Canada, le 15 décembre 2009, l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a confié à la chambre de compensation de dérivés du Groupe TMX, la CDCC, le mandat de développer l'infrastructure du service de contrepartie centrale pour le marché canadien des produits à revenu fixe. Les solutions en cours d'élaboration, conjuguées à la grande expertise du Groupe TMX dans le domaine de la négociation et de la compensation des dérivés, constituent une base solide et génèrent des synergies qui viennent appuyer le développement de plus vastes solutions de compensation des dérivés hors cote.

### **Bourse de Montréal**

La Bourse de Montréal, filiale en propriété exclusive du Groupe TMX, est la bourse de produits dérivés financiers du Canada. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, sur indices, sur actions et sur taux de change à sous-jacents canadiens. Quelque 94 000 contrats à terme d'une valeur nominale de 60 milliards de dollars canadiens sont négociés chaque jour à la Bourse de Montréal, principalement sur ses trois produits phares, soit le BAX (contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois), le CGB (contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans) et le SXF (contrat à terme sur l'indice S&P/TSX 60). De plus, 69 000 options sur actions canadiennes, sur fonds négociés en bourse et sur le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sont négociées quotidiennement. (Données en date de mai 2010)

### **CDCC**

En qualité de société émettrice, de chambre de compensation et de caution de dérivés négociés à la Bourse de Montréal au Canada, la CDCC joue depuis sa création en 1975 un rôle essentiel sur les marchés financiers canadiens. Son expansion stratégique sur les marchés privés a commencé en 2006, grâce au lancement de Converge<sup>MD</sup>. Compte tenu du panorama actuel du marché et de ses priorités stratégiques, la CDCC est fin prête à offrir ses services sur les marchés hors cote grâce aux trois piliers suivants sur lesquels elle peut s'appuyer :

- un cadre législatif et réglementaire qui apporte la certitude voulue dans les situations de défaillance;
- des principes normalisés et robustes de gestion des risques;
- une solution technologique très évoluée et souple qui permet aux utilisateurs de commercialiser rapidement leurs nouveaux produits tout en réduisant au minimum l'investissement technologique.

### **NGX**

La Natural Gas Exchange Inc. (NGX) offre aux marchés nord-américains du gaz naturel, du pétrole et de l'électricité des services de négociation électronique, de compensation par contrepartie centrale et



d'information boursière. Sont cotés et négociés à la NGX les contrats à prix fixe et de base à livraison physique, les contrats sur écart à livraison physique, les contrats sur indices quotidiens et mensuels à livraison physique, ainsi que divers contrats réglés en espèces. La NGX compte plus de 220 contractants au Canada et aux États-Unis, qui ont signé la convention type du contractant et négocient des contrats d'une valeur nominale brute de plus de 70 milliards de dollars canadiens par année au total. La NGX agit également en tant que contrepartie centrale d'opérations conclues sur un marché électronique ou un marché hors cote.

### **À propos du Groupe TMX (TSX : X)**

Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés comptant et des marchés dérivés couvrant de multiples catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits énergétiques. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse de Montréal, la Natural Gas Exchange, la Boston Options Exchange (BOX), Shorcan, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des marchés boursiers, des mécanismes de compensation, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière internationale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux à Montréal, à Calgary et à Vancouver. On trouvera plus d'information sur le Groupe TMX au [www.tmx.com](http://www.tmx.com).

### **Renseignements :**

Carolyn Quick  
Directrice, Communications d'entreprise  
Groupe TMX  
416-947-4597  
[carolyn.quick@tmx.com](mailto:carolyn.quick@tmx.com)